

Mardi 08 Septembre 2009

Numéro: 05 An : 2009

Périodicité: Bimestriel

PADER-RESOPP INFOS

Sommaire

Edito	p1
Image du moment	p1
Salon international	p2
Liste visiteurs	p3
Les nouvelles par zone.....	p4
Production de semences de riz.....	p5-6
Nos lecteurs nous écrivent	p7
Humour	p8

Comité de Rédaction :

Volet Suivi Évaluation

A. Souirji : chargé de programme

A. Diop: chargé de programme adjoint

M. Mbaye: DAF

A. Keita: CAT RESOPP

M.M. Thiam: CAT RESOPP

Conception graphique: Webmaster

Edito

Par Ousmane SARR, Informaticien-webmaster

« L'âge d'or ? »

En référence à cette époque glorieuse, évocatrice où les difficultés du présent furent vécues et vaincues, la création du RESOPP par le PADER semble être pour le monde rural des zones d'intervention une initiative salutaire et un exemple à suivre.

Depuis 2001, année de sa création, jusqu'à nos jours, le PADER a su étendre sa sphère d'influence sur presque toute l'étendue du territoire national avec un modèle exemplaire de coopérative rurale, la mise en place d'un réseau de coopératives de producteurs ruraux appuyées par une équipe technique pluridisciplinaire (CAT-RESOPP) et par une institution de microfinance qui leur est dédiée avec la création de la COOPEC-RESOPP.

Le succès de ces interventions a eu un effet positif sur la sécurité alimentaire des paysans membres des coopératives et une crédibilité renforcée auprès des partenaires et des bailleurs de fonds.

En cette année 2009, avec le retrait annoncé de la Coopération Autrichienne, le PADER semble s'acheminer

vers sa fin et pourtant des besoins d'extension de sa zone d'intervention se sont manifestés avec la nouvelle région de Kaffrine et le souhait émis par l'Union des GIE de Bambey de se muter en coopératives rurales membres du RESOPP. Est-ce la fin de l'âge d'or ?

Ce ne se semble pas être le cas car le tandem EWA-ADG reste solide et le Fonds Belge de Survie, le bailleur Belge du PADER, s'est déclaré prêt à maintenir et à amplifier son appui au PADER-RESOPP. EWA a par ailleurs obtenu de la Coopération Autrichienne, le bailleur historique du PADER-RESOPP, la mise à disposition de fonds qui serviront à cofinancer une future intervention du FBS en faveur du RESOPP.

Des perspectives nouvelles semblent donc se dessiner avec l'appui du consortium ADG-EWA.

« La grande bataille » continue donc...

En deuxième partie une approche sur le principe de base de la sélection de semences de riz vous est proposée ... Bonne lecture

- Août 2009 : Assemblée générale du RESOPP
- Juillet 2009 : Atelier de formation GERME BIT-SIYB destiné aux personnels des coopératives et Points de Service
- Août-Septembre 2009 Extension de la zone d'intervention du PADER-RESOPP à Koungueul (région de Kaffrine)

Brèves

L'image du moment



Finition des travaux du siège du RESOPP

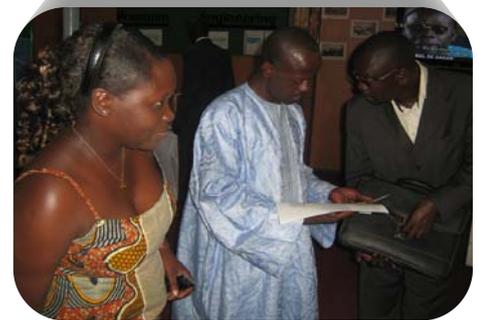
Participation du PADER-RESOPP au salon international de la coopération



Mme Karla Kruger chef du bureau de la Coopération Autrichienne pour le Développement au Sénégal



Monsieur le Premier ministre devant le stand de la coopération autrichienne



Monsieur Mamadou Lamine Diawara, coordonnateur du Stand de la coopération autrichienne

Le II^{ème} Salon International de la Coopération est une initiative privée soutenue par le Gouvernement du Sénégal avec la collaboration du Gouvernement insulaire autonome de l'Île de Ténériffe et le Gouvernement des Îles Canaries, et qui compte sur le soutien politique du Gouvernement Espagnol.

D'une part, cet événement a servi de lieu de rencontre entre les ONGs, les institutions de développement, les agences des Nations Unies, les pays africains bénéficiaires et les entreprises fournisseurs de biens d'équipements pour des projets de développement ou d'action d'humanitaire. Ainsi ils ont pu présenter leurs activités à travers des expositions, échanger et nouer des liens qui pourront aboutir à d'éventuels partenariats fructueux.

D'autre part, ce fut un lieu de réflexion sur les enjeux du développement, et en particulier sur les problématiques propres au continent africain autour de conférences et d'ateliers.

Le II^{ème} Salon International de la Coopération Dakar 2009 est le prolongement du I Salon International de la Coopération qui s'est tenu en juin 2006 à Santa Cruz de Ténériffe. Au cours de l'acte de clôture de cette première édition, le Président du gouvernement insulaire autonome de Ténériffe, Monsieur Ricardo Melchior, comme hôte de l'événement a remis à son Excellence Maître Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal hôte de l'événement, le témoin du Salon pour la tenue de sa II^{ème} édition au Sénégal, à Dakar.

Ce fut une riche expérience pour le PADER-RESOPP qui partageait le même stand avec d'autres projets et programmes financés par la coopération autrichienne pour le développement

Ce II^{ème} salon a offert au PADER-RESOPP un espace de publicité (présence de médias : Radios Télévisions Sénégalaise (RTS1) : diffusion dans le journal de 20h00 du jeudi 02 juillet 2009 ; Télévision espagnole), une crédibilité accrue (visite des hautes autorités (premier ministre, ministre d'Etat, président de conseil régional, maire), un espace de dialogue et rencontre (présence d'autres organismes financés par la coopération autrichienne

Des opportunités d'espérer nouer des liens de partenariat avec certains organismes ont été offertes par ce salon.

Cette approche qui consiste à réunir les partenaires publics et privés vise à exploiter les énormes possibilités de soutien dont pourrait bénéficier les projets africains dans leurs efforts de création d'emplois.



Madame Ndéye Khady Diop Mbaye, Ministre d'Etat, Ministre de la famille, de l'Entreprenariat Féminin, de la Micro finance et de la Petite Enfance, visitant les expositions du PADER/RESOPP

Liste de quelques personnalités ayant visité le stand du PADER-RESOPP

Prénoms	Nom	Fonctions ou organisations	Observations
Souleymane Ndéné	Ndiaye	Premier Ministre du Sénégal	Il avait inauguré la journée internationale coopérative à Pambal en 2005. Il a clôturé ce 2 ^{ème} salon
Ndèye Khady Mbaye	Diop	Ministre d'Etat, Ministre de la famille, de l'Entreprenariat Féminin, de la Micro finance et de la Petite Enfance	Elle a présidé l'ouverture du salon
Babacar	Gaye	Directeur de cabinet politique de M. le Président de la République du Sénégal	Président du conseil régional de Kaffrine
Carline	Grand	Chargée communication Coordination régional ONG Aide au Développement Gembloux	
Omar	Guèye	Maire commune d'arrondissement Rufisque Nord	
Joseph	Barba	Président du Centre d'Estudis Amazonics	Pisciculture en Amazonie pepbarba@gmail.com www.ceam-ong.org
Laura	Miguel	Fondation Espagnole pour l'innovation de l'artisanat	
Jean Marie	Diatta	ONDH	
Issa	Diagana	Handicap International	
Moussa	Mbaye	Coordonnateur ENDA Diapol	



Monsieur Babacar Gaye président du Conseil Régional de Kaffrine



Village d'exposition du 2^{ème} salon International de la Coopération

Les nouvelles par zone

Nouvelles



Sketch de sensibilisation sur le VIH/SIDA

Evènements



Exécution du programme santé, remise de dons aux populations

PADER-PODOR

- . Tenue des ateliers de diagnostic pour la préparation de la prochaine phase du PADER en début septembre
- . Préparation de l'évaluation externe du PADER en fin septembre

PADER-TIVAOUANE

- . Etude sur la commercialisation des filières mil et niébé au niveau de la COORAD
- . Suivi des projets spéciaux : moulin à mil
- . Visite d'échange des membres des organes de la Coopérative des Producteurs Biologiques de Noto Diobass

PADER-MBOUR

- . Redynamisation de la fédération des Comités de Dynamique Féminine
- . Recouvrement des crédits spéciaux financiers
- . Production de semences de mil, de sorgho avec la DISEM

PADER-SEDHIOU

- . Atelier d'identification participative des besoins en appui pour la consolidation de la COORAD
- . Finalisation des travaux de construction de l'antenne coopérative de bambali
- . Participation de la COORAD à la foire du CRS (écoulement de 4 tonnes de niébé pour le compte de la COOPAKEL)

PADER-LOUGA

- . Mise à niveau des agents polyvalents et des producteurs de la zone
- . Suivi des Institutions

RESOPP

- . Participation du RESOPP à la journée coopérative de Ndéne (Bambey) du 10/08/2009
 - . Programmation de la transformation des unités du GIE de N'DEM en une coopérative rurale (Projet de partenariat entre la coopérative rurale de NDEM et le RESOPP)
 - . Préparation à la syndicalisation des membres du RESOPP pour répondre à l'appel du gouvernement dans ce sens
 - . Confection et mise en ligne du site web de la CSCM par le PADER-RESOPP (www.cscm-senegal.org)
- Démarrage de l'étude « Diagnostic organisationnel du système PADER-RESOPP »

COOPEC-RESOPP

- . Distribution de crédit pour la campagne hivernale 2009
- . Evaluation de la situation patrimoniale
- . Production du rapport d'activités annuelles 2008

PADER

- . Préparation à l'évaluation externe du PADER prévue le 26 septembre 2009
- . Production des rapports d'activités semestriels (Janvier-juillet 2009)

Evènements à noter

- 19 août 2009 Assemblée générale du RESOPP
- 26 septembre 2009 Evaluation externe du PADER-RESOPP
- Exécution du programme santé dans les zones de Ndioum, Louga, Tivaouane, Mbour en collaboration avec le Partenariat pour un développement Rural Equitable (PADERE)
 - Zone de Mbour : Formation en stockage et conservation pour les producteurs de Mbour
 - Zone de Sédhio : Campagne de multiplication de semences de maïs, sorgho, riz, niébé
 - Zone de Louga : Suivi des travaux de construction des antennes de Ndandé et Kab Gaye
 - Zone de Tivaouane : Atelier formation en commercialisation
 - Zone de Podor : Renforcement du système de communication interne de la COORAD entre les antennes et les sections villageoises

Principes de base de la production de semences de riz :

La variété peut être considérée comme un prototype génétique mis au point par les structures de recherches pour un environnement donné. La semence est la copie conforme en un très grand nombre d'exemplaires de ce prototype. Ces deux facteurs sont réunis sur un support physique unique, la semence améliorée.

La production de semence consiste à mettre à la disposition des producteurs des semences de la meilleure qualité possible et selon les variétés demandées. Il s'agit d'éviter autant que possible toute pollution par d'autres variétés, par le riz rouge ou par des mauvaises herbes indésirables.

Selon la législation :

Pour le riz, seule a le droit à la dénomination « semence » la semence certifiée c'est à dire ayant subi les contrôles des agents de l'Etat habilités, les contrôleurs de la Division des Semences de la Direction de l'Agriculture (DISEM), et ayant été produite sous la responsabilité d'un établissement semencier agréé.

Les variétés autorisées à la multiplication des semences doivent être inscrites au Catalogue National des Espèces et Variétés.

La production, le contrôle, le conditionnement et la certification des semences sont organisés en application des dispositions du décret 97-616 du 17 juin 1997 portant réglementation de la production, de la certification et du commerce des semences et des plants.

La présence de vignettes de certification n'entraîne aucune modification aux principes généraux du droit relatif à la vente. Elle implique seulement que les opérations de contrôle ont été effectuées par la Division des Semences de la Direction de l'Agriculture (DISEM), conformément aux prescriptions du présent règlement.

Les dispositions du règlement ne font pas obstacle non plus, aux contrôles de qualité et du contrôle sanitaire.

Demande d'admission

Une demande d'admission dans laquelle figurent la ou les catégories demandées et le programme de multiplication sont adressés à la DISEM avant les dates ci-après :

Culture irriguée de contre-saison, 1er novembre,
Culture pluviale....., 1er avril.

Déclaration de culture

L'opérateur semencier ou l'agriculteur doit adresser à la DISEM une déclaration établie sur un formulaire fourni à cet effet, avant les dates ci-après :

Culture d'hivernage..... 15 juin,
Culture irriguée de contre-saison.... 31 janvier.



Riz au stade tallage – montaison dans le fleuve, zone de la CORAD



Visite guidée avec des relais agricoles d'une parcelle de semence de riz à Sédhiou

Principes de base de la production de semences de riz :.....

La production de semences se fait en 6 ou 7 générations :

Génération	Organismes chargés de la production
G0	ISRA
G1	
G2	
G3	
Semences de Base	CORAD en collaboration avec ses producteurs contractuels
Semences de multiplication R1	
Semences de multiplication R2	

Les critères de qualité de la semence

Les critères de qualité de la semence sont les différents points sur lesquels portent les contrôles des agents de contrôle. Des niveaux légaux minima qui détermineront l'acceptation ou non des parcelles ou des lots de semences produites, sont fixés pour chaque génération.

Ces critères sont :

Critère	Lieux de mesure	
	En parcelle	En laboratoire
Pureté variétale	En parcelle	En laboratoire
Pureté spécifique	-	En laboratoire
Mauvaises herbes indésirables	En parcelle	En laboratoire
Taux de riz rouge	En parcelle	En laboratoire
Taux d'humidité	-	En laboratoire
Faculté germinative	-	En laboratoire
Etat sanitaire	En parcelle	En laboratoire

Certaines de ces règles techniques de production sont obligatoires selon les règlements en vigueur :

- Antécédent cultural
- Isolement de la culture
- Origine de la semence mère
- Mode de cultures pour certaines générations
- Epurations en culture
- Détourage à la récolte

D'autres règles, en particulier de conduite agronomique, doivent être suivies pour atteindre une production de semences de qualité et en quantité.



Riz en éplaison

Nos lecteurs nous écrivent.....

Monsieur;

Votre Bulletin PADER-RESOPP Info m'est bien parvenu et je vous en remercie. Voilà une très bonne initiative : les informations sont claires, et précises sur les actions menées par le PADER et ses partenaires de base. J'ai lu avec grand intérêt l'interview du Chargé de Programme EWA au Sénégal.

En recevant le Bulletin de la part du Directeur de EWA ce matin, et en lisant le nom du Chargé de Programme EWA au Sénégal dans l'EDITO, je me suis dit : <<Ça ne m'étonne pas de la part de ces deux là : j'ai nommé Abdelghani SOUIRJI et Rudolph GRAF>>. Deux personnes que j'ai connues pour leurs actions, leur combativité, leur honnêteté, leur sens de l'organisation et de l'initiative, et leur dévouement pour la cause du développement à partir de la base. Oui, j'ai été témoin de leurs réalisations, du dynamisme de leurs équipes de terrain lorsque j'avais été invité par la Coopération autrichienne au Sénégal, à visiter le PADER en 2003, puis en 2005. Partout où j'avais sillonné (Thiès, Louga, Pambal, Tivaouane, Podor, Ndioum, Mbour, et j'en passe), j'ai été témoin de la ferme volonté des partenaires de base du PADER (les coopérateurs et les coopératrices), de s'en sortir de la pauvreté, de sortir leur pays de la pauvreté. Le Sénégal détient ici matière à en être fier. Ce bulletin contribuera à mieux faire découvrir les succès enregistrés par le PADER et ses partenaires de base, parce que ces succès méritent en effet d'être connus et de servir d'inspiration.

Bon vent au Bulletin et j'espère à bientôt dans vos colonnes.

Yves Delisle

Chargé de Programme Développement rural durable

Bureau de Coordination de la Coopération pour le Développement de l'Ambassade d'Autriche à Dakar

231, Boulevard Charles de Gaulle

01 BP 106 Ouagadougou 01, Burkina Faso

tél.: +226/50.31.28.44, portable: +226/76.61.68.86

fax: +226/50.31.28.45

mail: yves.delisle@ada.gv.at

net: www.ada.gv.at

Avis aux contributions !

Le PADER-RESOPP Infos a besoin des contributions de chacun pour vivre !

- ▶ Vos idées, commentaires, suggestions sont les bienvenus pour nous permettre d'améliorer chaque jour cet outil de communication qui nous appartient à tous
- ▶ Vos contributions écrites de toutes sortes permettront d'enrichir et de rendre ce petit journal plus intéressant : article d'information sur une initiative, une nouvelle technologie, une expérience, etc...
- ▶ Artistes et photographes toujours bienvenus nous permettront d'agrémenter cette publication régulièrement

Contactez-nous pour nous envoyer vos œuvres et/ou pour échanger sur vos idées :

Par email : resopp@resopp-sn.org

Par téléphone : 33 951 71 40



Semences certifiées de riz cycle court (sahel 108) de la CORAD (Ndioum)

Humour

Humour



Mais où va-t-il déjà ?

Source photo Internet
Montage: Webmaster

LA CORDE AU COU

Un couple Amina et Keita se sont connus depuis belle lurette et pour manifester leur grand amour ils sont passés devant le maire et devant les dignitaires religieux pour sceller leur mariage. Juste après quelques semaines de mariage....Keita l'air préoccupé, se lança dans la recherche de leur certificat de mariage dans ses bagages et demanda à son épouse Amina.

- Chérie n'as-tu pas vu notre certificat de mariage ?
- Si ! c'est moi qui l'ai gardé
- Mais tu l'as mis où ?
- Il est sous notre lit
- Sous le lit ?
- Oui sous le lit, il y'a une enveloppe tu le trouveras dedans.

Keita trouva enfin l'enveloppe et y retira le certificat de mariage. Il fixa longuement l'acte de mariage et regarda soigneusement les écrits dudit certificat. Après plusieurs heures de lecture et relecture il demeura silencieux. Son épouse Amina qui avait fini de le rejoindre lui demanda :

- «Chéri, mon amour, que regardes-tu ainsi?»
- Je cherche s'il y a pas une date d'expiration.

Adaptation de l'histoire: **Ousmane SARR**
Informaticien-webmaster

Le PADER-RESOPP c'est . . .

Les équipes du PADER :

- 5 CLAT (Cellules Locales d'Appui Technique) dans chaque zone d'action : Podor, Louga, Tivouane, Mbour, Sédhiou
- 1 CCAT (Cellule Centrale d'Appui Technique) basée à Thiès

Le RESOPP (Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal):

- siège et Cellule d'Appui Technique du RESOPP basés à Thiès
- 5 coopératives Rurales (coopératives centrales) 24 antennes
 - COOPERATIVE DES AGROPASTEURS POUR LE DEVELOPPEMENT (CORAD) : antennes de Ndioum, Fanaye, Ndiayéne Pendao, Taredji, Namarel, Dodel
 - COOPERATIVE DE KELLE GUEYE (COOPAKEL) : antennes de Kelle Guéye, Mbédiène, Badégne Ouolof, Diokoul Diawringne, Thieppe, Kab Gaye, Ndande
 - COOPERATIVE RURALE DE L'ARRONDISSEMENT DE PAMBAL (COORAP) : Antennes de Pambal, Mont Rolland, Keur Samba Yacine, Chérif Lô, Pire Goureye
 - COOPERATIVE RURALE DE MALICOUNDA (COOPAM) Antennes de Keur Balla Lô, Pointe Saréné, Téné Toubab
 - COOPERATIVE RURALE DE DIENDE (COOPAD) Antennes de Diendé, Djirédji, Bambali

La COOPEC-RESOPP (Coopérative d'Epargne et de Crédit du RESOPP)

- Agence Nationale et la Direction à Thiès
- 5 agences locales 24 points de service parallèles à la stratification du réseau des coopératives : Podor (avec CORAD), Louga (avec COOPAKEL), Mbour (avec COOPAM), Sédhiou (avec COOPAD) Pambal (avec UCAPP)

Partenaires financiers:

Coopération autrichienne et Fonds Belge de Survie

Coopération Autrichienne
pour le Développement



ONG d'exécution :

EWA et ADG

